#OSONS
L'INFO ALTERNATIVE

L'autre voix du Conseil Municipal de Saint-André-lez-Lille

BULLETIN D'INFORMATION DU GROUPE DE PROPOSITIONS #OSONS SAINT-ANDRÉ

#01 | 2022

ÉDITO

En ce début d'année, ***nous lançons #OSONS l'info alternative,*** *un nouveau support pour informer tous les andrésiens sur les projets, les débats et les chantiers en cours.*

Ce journal présente la diversité des visions et des idées qui se confrontent au Conseil Municipal de Saint-André. Avec cet outil d'expression citoyenne, nous relayons des initiatives et ouvrons nos colonnes aux habitants.

Notre objectif est d'intéresser les andrésiens à la politique, c'est-à-dire à la vie de la cité, à la gestion de ce que nous avons en commun. Intéressons-nous à la politique, impliquons-nous et ne laissons pas une petite poignée de personnes gérer notre ville à notre place.

Nous vous souhaitons une excellente année 2022 *en espérant retrouver pleinement la convivialité et le partage après cette crise sanitaire interminable.*

1 AN ET DEMI DEPUIS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, ET MAINTENANT ?

En juin 2020, les élections municipales se sont déroulées sur fond de crise sanitaire et d'abstention abyssale (65 %). Elles se sont conclues par la réélection d'Élisabeth Masse, maire sortante. Un an et demi après, c'est l'occasion de tirer un premier bilan du début du mandat.

✔ **Le renouvellement des méthodes attendra**
Composé quasi-intégralement d'habitants jamais élus, la liste #Osons est entrée au Conseil Municipal avec l'espoir de participer activement aux prises de décision. L'espoir d'un changement de méthodes et d'un travail plus apaisé entre les élus fut de courte durée. Très rapidement, nous avons compris que rien n'allait changer : toutes les décisions de la ville se prennent au sommet, entre Madame le Maire et son cabinet.

✔ **Une majorité opposée à nos propositions**
Ce système pyramidal est peu transparent, souvent lent et inefficace. Nos propositions sont presque systématiquement rejetées. Par exemple, nous avions proposé un ajustement des noms de rues du quartier Quai22 pour mettre en valeur la mémoire ouvrière et locale des personnalités féminines. Refusé. Même issue pour notre demande de moratoire sur le développement du réseau 5G ou pour protéger le patrimoine arboré, menacé par les nombreux projets immobiliers. Nos demandes de construire un cadre démocratique pour augmenter la transparence et impliquer davantage les habitants ont été balayées.

✔ **Un dialogue difficile**
De nombreux acteurs de la ville peuvent en faire le constat : le dialogue avec la majorité municipale, lorsqu'il existe, est compliqué. L'information passe souvent mal comme avec les parents d'élèves victimes de l'intoxication alimentaire. Et il manque la volonté de construire un projet collectif avec les forces vives économiques, sportives ou culturelles. Face aux nouveaux défis d'une ville en transformation, nous constatons trop souvent l'absence d'anticipation et d'ambition des politiques municipales.

✔ **Et maintenant ? Ne pas se résigner et amplifier le mouvement**
Notre groupe, vivant, a vu l'arrivée de nouveaux visages au Conseil Municipal : Charlotte Berthelot et Patricia Duvaux à la place de Myrtille Maerten et Loïc Lebez. Des changements assumés car nous sommes convaincus que la présence au Conseil Municipal doit être ouverte à tous et que ce n'est qu'une des manières d'agir. Aujourd'hui, notre ambition est de continuer à porter une voix différente au Conseil Municipal et dans la ville. Nous voulons amplifier ce mouvement citoyen, humaniste et écologiste avec celles et ceux qui ne se résignent pas à voir notre cadre de vie se dégrader. Ensemble, créons des alternatives !

#OSONS C'EST QUI ?

Nous sommes un groupe politique et apartisan, c'est-à-dire ouvert et indépendant. Issu d'une convergence d'habitants, aux expériences associatives et militantes plurielles, #Osons s'est constitué pour les élections municipales 2020 à Saint-André. **Avec 42% des suffrages exprimés au second tour, nous sommes 7 élus au conseil municipal.**

#OSONS POURQUOI ?

Nous voulons **transformer la politique locale,** par une alternative citoyenne et participative, avec trois objectifs :

❶ renouveler les pratiques démocratiques,

❷ conduire la transition écologique,

❸ renforcer les solidarités.

#OSONS COMMENT ?

Nous voulons agir et faire agir avec méthode, audace et enthousiasme :

✔ au coeur du Conseil Municipal avec les 7 élus #Osons,

✔ dans la ville, avec les habitants.

Pour cela, nous cherchons à faciliter l'implication de toutes et tous dans la vie politique.

LES BRÈVES DE LA VILLE DURABLE

Juin 2020 vs mai 2021

Élisabeth Masse, candidate aux Municipales, promet dans ses tracts : « Avec pour seule ambition de réussir Saint-André, je n'aurai, pour les 6 prochaines années, qu'un seul mandat : celui d'être à vos côtés pour continuer de construire ensemble le Saint-André de demain ! ». Mai 2021 : Élisabeth Masse, maire de Saint-André se présente au Conseil Départemental et cumule depuis juin 2021, 4 mandats. Une courte promesse et un très gros mensonge.

Juillet 2020

Les principaux maires du secteur ne briguent pas de poste au Sivom Alliance Nord-Ouest sauf Mme Masse qui devient 2e vice-présidente. Alors que ce syndicat obsolète est en sursis après les départs de La Madeleine, Bondues, Comines et Lambersart, certains s'accrochent encore...

Juillet 2020

Le groupe #Osons juge les délégations de pouvoir au maire excessives, imprécises et demande un report. La majorité municipale les vote tout de même avant que le Préfet n'annule la décision ! Nouveau vote en septembre 2020, que de temps perdu !

Juillet 2021

La prime à l'achat de vélo est un succès. Malgré l'amendement du groupe #Osons pour prolonger cette aide, la majorité décide de l'arrêter en plein milieu de l'été. La mobilité durable mais pas trop !

Octobre 2021

Dans les rappels de décision, nous apprenons que Mme le Maire vient de s'offrir avec le budget de la commune, un véhicule SUV DS7 en location sur 3 ans et pour 30 612,17 €. Choquant !

2022

Faites-vous votre propre idée, suivez les prochains Conseils Municipaux !

Séances publiques en mairie (salle du Conseil) et retransmission vidéo sur le site : www.villesaintandre.fr

- ✔ **Mardi 1er février 2022 à 19h**
- ✔ **Mardi 5 avril 2022 à 19h**
- ✔ **Mardi 5 juillet 2022 à 19h**

BUDGET : UN MANQUE D'INVESTISSEMENTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Au premier conseil municipal de 2022, Élisabeth Masse présentera son 5ème budget en qualité de maire. La majorité municipale se félicite d'une certaine austérité budgétaire qui se prolonge depuis plus d'une dizaine d'années. Pour le groupe #Osons, dépenser peu n'est ni un objectif en soi, ni un signe de bonne gestion. On vous explique pourquoi !

✔ **Un excédent budgétaire excessif inexploité**

L'excédent budgétaire de la Ville de Saint-André a atteint 5,1 millions d'euros en 2020. Il augmente chaque année, en raison de la hausse des recettes de la ville, notamment fiscales : +14% entre 2016 et 2021. Ceci s'explique par le fait que Saint-André est considérée comme attractive ; c'est l'une des communes de la Région dont la population augmente le plus vite. Les dépenses, elles, sont globalement stables depuis plusieurs années. Mais, à quoi cela sert-il d'avoir un excédent budgétaire s'il n'est pas réinvesti ? L'argent public doit servir à répondre aux besoins présents des habitants et à anticiper les défis futurs de notre territoire. Ces dépenses sont à prévoir dans un plan pluriannuel d'investissement, encore à l'état de brouillon à Saint-André.

✔ **Des dépenses d'équipement insuffisantes**

Les dépenses d'équipement brut plafonnent à 185 €/habitant à Saint-André, alors qu'elles s'élevaient l'année dernière à 376 €/habitant en moyenne dans les villes françaises de même taille. Ces chiffres traduisent le faible effort actuel de la commune pour améliorer les conditions de vie à Saint André. Nous proposons l'utilisation raisonnée de l'économie accumulée par la ville ainsi qu'un recours plus dynamique aux subventions extérieures, comme le font les communes proches. Des investissements importants pourraient donc être faits à Saint-André sans que cela ne coûte cher à la ville. Il suffit juste d'avoir l'ambition de porter des projets !

✔ **Un exemple concret : la rénovation des écoles**

#Osons appelle à investir dès 2022 dans la rénovation énergétique des bâtiments municipaux, en particulier les écoles des groupes Schuman et Peupliers ; une ambition repoussée par la majorité au-delà de 2026. Le Conseil Municipal a pourtant voté en mars 2019 un engagement dans la stratégie de réhabilitation thermique de son patrimoine et de développement des énergies renouvelables. Cette stratégie pointe directement la rénovation prioritaire des bâtiments scolaires ainsi que le potentiel pour l'installation de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation. Alors que nos enfants et le personnel éducatif souffrent dans des locaux inconfortables, qu'attendons-nous ?

VIDÉO-SURVEILLANCE : L'ILLUSION DE LA SÉCURITÉ À TOUT PRIX

Dans la continuité du mandat précédent, la majorité municipale persiste dans la vidéo-surveillance.

✔ **Pour les caméras, la majorité dépense sans compter**

L'installation d'une quarantaine de caméras depuis 2014 représente déjà un investissement de plus de 1 million d'euros en 2020 ! Et bientôt 3 millions d'euros d'ici la fin du mandat ! C'est aussi une dépense de fonctionnement avec le projet d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU) voté par la majorité en avril 2021 : au moins 150 000 € par an notamment pour avoir des opérateurs devant des écrans. Et demain la vidéo-verbalisation ? Des caméras intelligentes ? Des drones ? Est-ce la ville que nous voulons ?

✔ **Aucune preuve d'une quelconque efficacité**

Ces dépenses donnent l'illusion d'agir sur la sécurité alors que le l'efficacité de la vidéo-surveillance n'est pas prouvée selon le rapport de la Cour des Comptes publié en 2020. Une nouvelle étude récente (septembre 2021) démontre que les caméras n'aident à élucider que 1,13 % des enquêtes. Selon l'auteur, la vidéosurveillance est une solution simpliste qui nourrit des fantasmes. Ce n'est pas une réponse en tant que telle à des problématiques d'insécurité. D'ailleurs, malgré nos demandes, nous n'avons toujours aucune évaluation de la vidéo-surveillance à Saint-André...

✔ **Plus de policiers c'est bien, avec des médiateurs c'est mieux**

#Osons défend une tranquillité publique assurée par des agents sur le terrain, partout, en permanence. Avec le budget des caméras et du futur centre de visionnage des images, ce sont plusieurs emplois durables de médiateurs et d'éducateurs qui pourraient être créés. En complément de la police municipale, l'objectif est de favoriser le lien social et prévenir les incivilités.

>> Vos élus au Conseil Municipal - N'hésitez pas à nous contacter : osons.saintandre@gmail.com

38,6 %
DES PERSONNES SONT SEULES
Symptôme de la ville-dortoir, notre commune compte, en 2018, plus de personnes vivant seules (38,6%) que de familles avec enfants (34,1%)

+25%
D'AUGMENTATION DE LA POPULATION DE SAINT-ANDRÉ D'ICI 2026
13 000 habitants en 2017, plus de 16 400 en 2026

X3
LE TAUX DE PAUVRETÉ À SAINT-ANDRÉ VARIE DU SIMPLE AU TRIPLE
6,1% dans le Grand Saint-André
18,5% dans le quartier Filature/ Vertes Feuilles

Source Insee 2017-2018, traitement Compas

POUR UNE **POLITIQUE D'ACTION SOCIALE** PLUS AMBITIEUSE

✔ Un nouveau regard sur le CCAS
Les habitants en demande d'aide peuvent s'adresser au CCAS, qui est le service d'action sociale de la ville de Saint-André. Celui-ci permet, entre autres, d'accéder à des aides financières, aide à monter des dossiers, recueille les demandes de logement social et participe à la prévention des expulsions locatives. Deux élus et un membre d'Osons participent aux réunions du Conseil d'administration du CCAS depuis août 2020. Nous avons fait plusieurs propositions, non retenues jusqu'à présent, comme la mise en place d'une aide aux activités sportives et de remise en forme pour les adultes aux ressources modestes.

✔ La nécessité de renforcer les moyens humains
Notre principale proposition, également rejetée, est la création d'au moins un poste d'Assistant(e) social(e) à plein temps pour aller plus loin dans la compréhension des situations de pauvreté et d'exclusion. Au lieu de se limiter à l'attribution d'aides financières ponctuelles, le CCAS pourrait alors réaliser un accompagnement approfondi et dans la durée des personnes en difficulté. Alors que de nombreuses communes ont constitué des équipes de travailleurs sociaux aux compétences variées (conseiller en économie sociale et familiale, psychologue, etc.), Saint-André est l'une des rares communes de la métropole à ne même pas avoir d'assistant(e) social(e) !

✔ Une ville aux défis sociaux multiples : l'exemple du mal-logement
Un des motifs d'inquiétude à Saint-André concerne le mal-logement. Par exemple, les résidents de l'immeuble de la rue de Lambersart se sont mobilisés au cœur de l'hiver dernier pour protester contre la dégradation de leur lieu d'habitation. Une pétition a été transmise en début d'année au bailleur social ainsi qu'à madame le Maire, pour obtenir un soutien. Les résidents ont appris que la réhabilitation était prévue… en 2017 ! Mais qu'elle ne pourrait commencer qu'après 2023 !! Pour les habitants, c'est souvent la double peine : les logements inconfortables sont de véritables passoires thermiques ce qui entraîne un coût excessif des factures d'énergie.

L'INTERVIEW AU CŒUR DES QUARTIERS

L'usine de charcuterie comptait 232 salariés lorsqu'elle a été fermée en 2018. La triste fin d'une histoire de près d'un siècle avec Saint-André.

GARE À CABY
QUAND LES HABITANTS FONT ENTENDRE LEUR VOIX

Interview de la présidente de l'association

Pourquoi avoir créé cette association ?
Le quartier fait l'objet d'un projet immobilier autour des sites Caby et Claisse. Alors que la vente n'était pas officialisée, un permis de démolir a été déposé durant l'été 2020. Les riverains directs des sites étaient inquiets mais également les habitants du quartier. En effet, ce projet aura un impact certain sur le quartier en entrée de ville qui a déjà vu au fil des années disparaître ses commerces. Et nous ne voulons pas devenir un nouveau Saint-Hélène ! Aussi le but de l'association est de défendre des intérêts généraux dans les domaines de l'urbanisme, de la circulation, de la voirie, de la sécurité, de l'hygiène et des espaces verts ainsi que la lutte contre les nuisances pouvant porter atteinte à la qualité de la vie.

Quel bilan tirez-vous au bout de 6 mois ?
Aujourd'hui nous avons plus de 80 adhérents. Nous faisons un gros travail d'information en sollicitant les services de la mairie, la MEL (nous avons fait des propositions dans le cadre de la révision du PLU, pour la préservation des espaces verts entre autres). Nous avons pris contact avec un avocat. C'est grâce à cette dynamique que nous avons pu intégrer les ateliers de la démarche Bords de Deûle et devenir un partenaire de la co-construction des différents projets avec la Ville, la MEL et les promoteurs.

Quels sont les enjeux à venir ?
Le plus dur reste à faire. Les travaux de démolition vont commencer et parallèlement nous devons être force de propositions lors des ateliers Bords de Deûle. Ceux-ci doivent aboutir à la rédaction d'un plan guide qui servira de cadre à l'élaboration du nouveau PLU prévu pour la fin 2023. En attendant il nous faudra rester vigilants, commencer à réfléchir avec les collectivités et les promoteurs sur les nouveaux aménagements, les voiries et cheminements doux, le développement des commerces…

Contact de l'association :
quartier.garecaby@gmail.com
http://gareacaby.e-monsite.com
Gareacaby

La liquidation de l'usine a ouvert la voie à un projet immobilier qui débute en 2022 par la démolition d'une partie de l'usine. Afin de défendre et préserver leur cadre de vie, les habitants du quartier gare ont créé en mars 2021 l'association "Gare à Caby".

LA VILLE (durablement) EN CHANTIER

✔ **Saint-André, Marquette et La Madeleine c'est 6 000 nouveaux logements et environ 15 000 habitants à venir !**

Les habitants le constatent au quotidien : les grues sont partout et les constructions se multiplient. D'ailleurs Saint-André bat déjà des records de croissance de sa population alors même que 2 333 logements sont en travaux. Cette frénésie immobilière alimente de vives inquiétudes. En particulier sur la dégradation du cadre de vie et les conditions de circulation : Saint-André étouffe !

✔ **15 ans que la ville déroule le tapis rouge aux promoteurs privés**

Pour tenter d'encadrer ce développement urbain anarchique, la métropole et les communes de Saint-André, Marquette et La Madeleine ont signé la démarche « Bords de Deûle ». Un engagement plein de belles promesses mais qui arrive avec 15 ans de retard ! Le projet de tramway (qui traversera Saint-André probablement par les rues de Lille, Sadi Carnot et Felix Faure) ou la mise en place de la Zone à Faible Émission (restriction de circulation pour les véhicules les plus polluants) sont des enjeux majeurs pour notre ville qui méritent un grand débat et une implication de tous les acteurs.

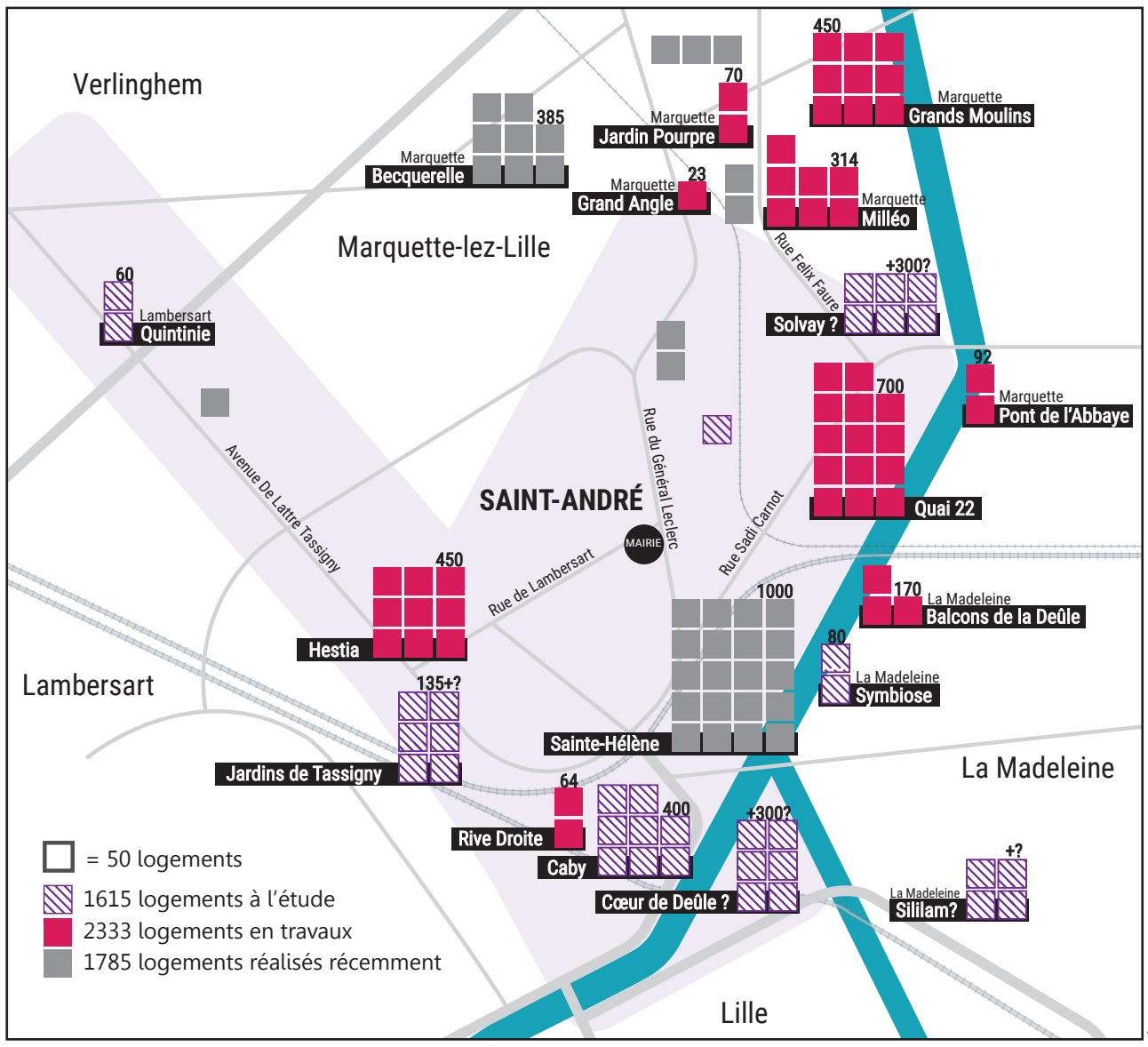

État des lieux au 1er janvier 2022

MIEUX VAUT EN RIRE...

Mme le Maire a voulu changer l'identité de la ville, une façon à elle de laisser une trace durable... Une trace à 30 000 € pour l'identité visuelle de la ville alors que l'ancien logo n'avait que 3 ans... Un nouveau logo ? Quitte à changer autant coller au quotidien des habitants...

Saint-André LEZ-LILLE

Les 700 logements de Quai 22 sortent de terre : une densité élevée qui inquiète !

COMMENT AGIR POUR DEMAIN ? PRENONS DATE !

Les balades en 2019 et 2020 ont eu un franc succès. Nous avions fait des propositions pour un nouveau lien piéton avec Sainte-Hélène ou pour une voie verte sur l'ancienne voie ferrée (photo)... à renouveler avec les RUE !

PARTICIPER À UNE RANDONNÉE URBAINE EXPLORATOIRE (RUE)

Nous vous donnons rendez-vous dans les rues de Saint-André. Ouvert à tous, l'objectif est d'échanger sur vos problématiques, de partager les projets et de dessiner le futur en marchant !

✔ **Samedi 26 février à 10h30**
RUE De Lattre de Tassigny
(RDV au n°37, entrée Dalkia)

✔ **Samedi 26 mars à 10h30**
RUE Sadi Carnot
(RDV au n°93 dans le square Mitterrand)

ENTRER EN CONTACT, AGIR ENSEMBLE

Par mail :
osons.saintandre@gmail.com

Osons2020

Se rencontrer au local #Osons ou y déposer un courrier :
1, rue de Lambersart
59350 Saint-André

Nos permanences ont lieu les mercredi soir et samedi matin (contactez-nous pour prendre rendez-vous)

Imprimé par : xxxxxxxx - © LAURIE Landry - Réalisation : TOUTCOMFLO - Ne pas jeter sur la voie publique